

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020 - 19H00

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du mardi 22 septembre 2020 – 19H00 : adopté à l’unanimité*
- *Approbation de l’ordre du jour : adopté à l’unanimité*
- *Désignation du secrétaire de séance : Philippe STROPPIANA*

1. Opposition au transfert de la compétence PLU à Luberon Monts de Vaucluse

Rapporteur : Frédéric MASSIP

La loi ALUR permet le transfert de droit de la compétence en matière de Plan Local d’Urbanisme (PLU) à l’Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), Luberon Monts de Vaucluse (LMV) pour ce qui concerne Maubec. Ce transfert intervient le premier jour de l’année suivant l’élection du Président de la Communauté suite au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, c’est-à-dire au 1^{er} janvier 2021.

La loi permet cependant un droit d’opposition des Communes membres : si, dans les trois mois précédant le 1^{er} janvier 2021, au moins 25% des Communes représentant au moins 20% de la population s’y opposent, ce transfert de compétence n’aura pas lieu. Ainsi le Maire propose de s’opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté d’Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Adopté par 15 voix pour et 4 abstentions

2. Fonds de concours Tourisme Luberon Monts de Vaucluse

Rapporteur : Sandrine CASTINEIRA

Le rapporteur propose de solliciter le fonds de concours tourisme que Luberon Monts de Vaucluse a instauré pour les Communes membres. Le projet proposé concerne la mise en place d’un circuit qui permettra la découverte du patrimoine du village. La phase 1 de ce projet consistera à la mise en place de panneaux d’informations et d’une application interactive dans 11 points stratégiques du territoire de la Commune. Le coût prévisionnel de cette opération s’élève à 17 600 € HT. Le fonds de concours tourisme s’élèvera à 50% de l’opération, soit 8 800 €.

Adopté par 17 voix pour et 2 abstentions

3. Convention financement Contrat Enfance et Jeunesse

Rapporteur : Aurore STELLA

Le rapporteur propose le renouvellement de la convention de répartition du financement du contrat enfance et jeunesse pour la période 2019-2022, entre les Communes de Cabrières d’Avignon, Lagnes, Maubec, et Les Beaumettes

Adopté à l’unanimité

4. Convention de prise en charge frais équipements communautaires Luberon Monts de Vaucluse

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Il s’agit de renouveler la convention fixant les modalités de prise en charge des frais et prestations de services rendus par la Commune au sein des bâtiments communautaires, pour Maubec, la Médiathèque. Cette convention implique le versement annuel de LMV à la Commune de la somme correspondant à ces frais de l’ordre de 7 à 8 000 euros (entretien, maintenance...)

Adopté à l’unanimité

5. Adhésion et Convention avec le Parc du Luberon pour l’appel à projet « Coins de verdure pour la pluie »

Rapporteur : Jean-François DUBOIS

Le rapporteur propose d’adhérer à l’appel à projet lancé par l’Agence de l’Eau « Coins de verdure pour la pluie ». Ce programme a pour objet la désimperméabilisation et la végétalisation des cours d’école ; deux objectifs principaux : déconnecter les eaux pluviales des réseaux et infiltrer via un espace désimperméabilisé et végétalisé ; développer un volet pédagogique autour du cycle de l’eau et de l’importance de l’infiltration. Le rapporteur propose également de passer une convention avec le Parc du Luberon pour la phase 1 (avant-projet technique et démarche participative) avec une participation financière maximale de 1 000 euros pour la Commune

Adopté à l’unanimité

- 6. Modification du tableau des effectifs : création d'un emploi d'agent de maîtrise**
Rapporteur : Philippe STROPPIANA
A l'issue de l'inscription d'un agent du service technique sur la liste d'aptitude du cadre d'emploi des agents de maîtrise établie par le Centre de Gestion de Vaucluse dans le cadre de la promotion interne, le rapporteur propose la création d'un emploi d'agent de maîtrise à compter du 1^{er} janvier 2021.
Adopté à l'unanimité
- 7. Subvention séjour Collège du Calavon**
Rapporteur : Aurore STELLA
Le rapporteur propose de voter une subvention de 100 euros au profit de l'Association Collège du Calavon qui a programmé un séjour montagne en fin d'année, avec la participation de 7 élèves maubecquois.
Adopté à l'unanimité
- 8. Admissions en non-valeur**
Rapporteur : Frédéric MASSIP
Sur demande du Trésorier principal il est nécessaire de délibérer pour diverses admissions en non-valeur de titres de recettes qui n'ont pu être recouverts après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution
Adopté par 15 voix pour et 4 abstentions
- 9. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public Eau Potable**
Rapporteur : Philippe STROPPIANA
Comme chaque année, il est nécessaire d'approuver le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) Eau potable, établi par le Syndicat Durance-Ventoux
Adopté à l'unanimité
- 10. Questions diverses des élus minoritaires : Martine CAMOIN, Hervé GAYET, Richard GIUFFRIDA et Sylvana MACAIGNE**
- « Une réunion publique d'information est-elle prévue au sujet du projet d'aménagement routier au lieu-dit Bouteiller » : pas de réunion programmée du fait des conditions sanitaires actuelles ; le projet est en cours d'élaboration et a été exposé en Commission des Travaux. Il sera présenté au travers des supports d'information habituels de la Commune : Maubec-Infos, site internet...Les riverains seront informés préalablement au démarrage des travaux prévu courant 2021.
 - « Demande d'explication sur la présence d'une antenne dans le clocher de l'église » : il s'agit d'un émetteur -récepteur qui permet la télé-relève des compteurs d'eau pour la Société SUEZ.
 - « Manque de toilettes aux abords de l'église et du cimetière » : des toilettes publiques sont accessibles aux abords de la salle des fêtes.

Le Maire lève la séance à 20H00

Maubec, le 18 novembre 2020

Le Maire,

Frédéric MASSIP